

La Réconciliation : Le sacrement de la joie

« Convertissez-vous et croyez à la Bonne Nouvelle. » (*Marc 1, 15*) Le Mercredi des Cendres, chacun de nous entend cette belle invitation du Seigneur.

Cet appel résonne au fond de notre conscience. Nous nous sentons appelés à aimer en vérité. Saint Paul nous enseigne que « l'amour du prochain » est le résumé de la Loi de Dieu. (*Romains 13, 9*) Cette Loi n'est pas une contrainte mais une lumière qui éclaire nos libertés afin que nous choisissons de faire le bien, d'aimer en actes et en vérité. Dieu nous la donne pour nous guider sur nos chemins de vie et de foi.

Sa Loi est une grâce. Elle dévoile le visage de Dieu qui est « riche en miséricorde » (*Éphésiens 2, 4*) : Il pardonne à profusion. « Dieu a envoyé son Fils non pas pour condamner le monde mais pour que, par lui, le monde soit sauvé. » (*Jean 3, 17*)

Au long de ces rencontres, Jésus proclame : « tes péchés te sont pardonnés ». (*Luc 5, 20*) Alors qu'il fait route vers Jérusalem, il affirme sa joie « pour un seul pêcheur qui se convertit » (*Luc 15, 7-10*) et il enseigne la joie du fils qui se convertit. (*Luc 15, 22-24*) Au terme de son existence, crucifié aux portes de la ville, il prit : « Pardonne-leur... » (*Luc 23, 34*)

L'Écriture Sainte ne cesse de nous inviter à la conversion et à la joie d'être pardonnés. La Tradition de l'Église en est nourrie. Le Catéchisme l'Église Catholique (*CEC*) en témoigne.

« L'appel du Christ à la conversion continue de retentir dans la vie des chrétiens. [...] Cet effort de conversion n'est pas seulement une œuvre humaine. Il est le mouvement du cœur contrit (*cf. Psaume 51,19*) attiré et mû par la grâce (*cf. Jean 6, 44 ; 12, 32*) à répondre à l'amour miséricordieux de Dieu qui nous a aimés le premier. (*cf. 1 Jean 4, 10*). » (*CEC, n° 1428-1429*)

« Dieu nous donne la force de commencer à nouveau. C'est en découvrant la grandeur de l'amour de Dieu que notre cœur était branlé par l'horreur et le poids du péché. » (*CEC, n° 1432*)

Par le sacrement de Réconciliation, le Christ lui-même pardonne les péchés. Ressuscité et vivant, il vient à la rencontre du cœur humain qui, devant Dieu, se reconnaît humblement pêcheur. En ce cœur, l'Esprit Saint suscite la « contrition » face à l'amour infini dont il se découvre aimé : « Pitié pour moi, mon Dieu, dans ton amour, selon ta grande miséricorde, efface mon péché. » (*Psaume 50, 3*)

En ce cœur, l'Esprit Saint aiguise le désir de vérité : « Tu veux au fond de moi la vérité ; dans le secret, tu m'apprends la sagesse. » (*Psaume 50, 8*) Alors jaillit cette belle prière : « Créé en moi un cœur pur, ô mon Dieu, renouvelle et raffermis au fond de moi mon esprit. Rends-moi la joie d'être sauvé. » (*Psaume 50,12-14*)

Quand je pense au sacrement de Réconciliation, le premier mot qui me vient, c'est la joie. L'aveu de nos fautes est tellement libérateur ! Il est nécessaire parce que nous sommes des êtres de parole. Notre cœur a besoin de verbaliser le poids qu'il porte pour en être libéré.

En ce temps béni de Carême, faisons silence, méditons les Évangiles ou l'enseignement des Apôtres. Grâce à cette méditation, reconnaissons quand nous avons dévié de la route par manque d'amour, de fidélité à Dieu, à notre Baptême, à notre Mariage, à notre Consécration.

Allons alors à la source de la joie en murmurant cette prière : Seigneur Jésus, « rends-moi la joie d'être sauvé » !

Demandons pardon en avouant nos péchés et en recevant l'absolution du prêtre par laquelle le Christ dit : « Je te pardonne tous tes péchés. » Et soyons dans la joie d'être lavés en nos âmes, purifiés en nos cœurs, rajeunis en tout notre être, réconciliés avec Dieu et avec nos frères et sœurs.

Mgr Pierre d'Ornellas, archevêque de Rennes